

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 41 (1896)
Heft: 12

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

XLI^e Année.

N^o 12.

Décembre 1896.

Les manœuvres du III^e corps.

III

MANŒUVRE DU III^e CORPS CONTRE ENNEMI MARQUÉ

« Délivrez-nous, Seigneur, des manœuvres contre ennemi marqué !..

» Les manœuvres contre ennemi marqué sont chimériques et absurdes, parce qu'il est chimérique, absurde et intolérable d'exiger de moi que je prenne un fanion pour un bataillon. Je puis bien dire à mon monde : Ce fanion là-bas sur la crête marque la droite de l'ennemi et nous allons manœuvrer dans cette direction contre la droite de l'ennemi ; en ce moment, je ne vous demande que d'utiliser le terrain tel qu'il est ou de surmonter les obstacles qu'il vous présente ; tout à l'heure, dans une autre manœuvre, vous aurez en outre à tenir compte de la présence de l'ennemi, de sa vigilance et de son action qui sera opposée à la vôtre, mais cette présence et cette action seront réelles.

» Si pendant que je travaille le fanion se précipite sur moi en me criant : Prenez garde, je vous charge avec un bataillon, je trouve la plaisanterie stupide ! »

Cette boutade de l'auteur de *Nos grandes manœuvres*¹ renferme une portion de vérité qu'il faut avoir présente à l'esprit dans l'étude d'une manœuvre contre ennemi marqué, genre hybride, intermédiaire entre l'exercice et la manœuvre à double action, et dont le nouveau règlement allemand définit le but comme suit : « Les manœuvres contre ennemi marqué ont pour but, à l'aide d'économies totales ou partielles sur les

¹ *Nos grandes manœuvres*. Destructions nécessaires. — Librairie militaire Berger-Levrault et C^{ie}. Paris 1896. P. 64.